



A Jean-Jé

REGLEMENT VHC

RALLYE *Aiacciu Corsica Suttana*

MODERNE - VHC - VHRS - VMRS

10,11,12 DI MARZU DI 4 2023



RALLYE VHC AIACCIU CORSICA SUTTANA

Ce règlement particulier complète : Le règlement standard des rallyes FFSA, les règles spécifiques des rallyes VHC FFSA et le règlement de la coupe de France 2023 des rallyes VHC

PROGRAMME - HORAIRES

PROGRAMME

Parution du Règlement		Dès l'obtention du VISA FFSA
Ouverture des engagements		Dès l'obtention du VISA FFSA
Carnet d'itinéraire sur site asacorsica.com (à imprimer)		Vendredi 3 mars 2023
Clôture des Engagements		Lundi 27 février 2023 à Minuit
Liste des Engagés et attribution des N°		Jeudi 2 mars 2023
Permanence du Rallye	ASA CORSICA PC Course – ASA CORSICA 20167 TAVACO Au 06 89 34 24 81	Jusqu'au Jeudi 9 mars 2023 du Vendredi 10 mars 2023 au Dimanche 12 mars 2023
Vérifications Administratives	MAIRIE ANNEXE DE SARROLA BALEONE	Vendredi 10 mars 2023 de 10h00 à 16h00
Vérifications Techniques	Place NOEL SARROLA BALEONE	Vendredi 10 mars 2023 de 10h15 à 16h15
Publication de la liste des autorisés à prendre le départ de la 1 ^{ère} étape	PC Course – ASA CORSICA 20167 TAVACO et sur LCCHRONO	Vendredi 10 mars 2023 à 17h30
Départ de la 1 ^{ère} Étape	PLACE Du DIAMANT- AJACCIO	Vendredi 10 mars 2023 15mn après le dernier moderne
Arrivée de la 1 ^{ère} Étape	PLACE Du DIAMANT- AJACCIO	Vendredi 10 mars 2023 à 22 h 29
Affichage des résultats provisoires de la 1 ^{ère} Étape et des heures et ordres de départ de la 2 ^{ème} Étape	SUR LCCHRONO Et par sms	Samedi 11 mars 2023 à 07h00
Départ de la 2 ^{ème} Étape	Place du DIAMANT- AJACCIO	Samedi 11 mars 2023 15mn après le dernier moderne
Arrivée de la 2 ^{ème} Étape	Place du DIAMANT- AJACCIO	Samedi 11 mars 2023 à 16 h 38
Affichage des résultats provisoires de la 2 ^{ème} Étape et des heures et ordres de départ de la 3 ^{ème} Étape	SUR LCCHRONO Et par sms	Samedi 11 mars 2023 à 07h00
Départ de la 3 ^{ème} Étape	Place du DIAMANT- AJACCIO	Dimanche 12 mars 2023 15mn après le dernier moderne
Arrivée de la 3 ^{ème} Étape	Place du DIAMANT- AJACCIO	Dimanche 12 mars 2023 A 13 h 52
Vérifications techniques finales	GARAGE DLMC	Dimanche 12 mars 2023

SARROLA

Publication des résultats provisoires du Rallye	SUR LCCHRONO	Dimanche 12 mars 2023 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en Parc Fermé
Remise des prix	PODIUM	Dimanche 12 mars 2023

PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course MAIRIE ANNEXE DEVendredi 10 mars 2023 SARROLA BALEONE à 15 h 00	
2 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course MAIRIE ANNEXE DEVendredi 10 mars 2023 SARROLA BALEONE à 23 h 00	
3 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course MAIRIE ANNEXE DESamedi 11 mars 2023 SARROLA BALEONE à 17 h 00	
4 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course MAIRIE ANNEXE DEBamedi 11 mars 2023 SARROLA BALEONE 20167 TAVACO à 14 h 30	
Secrétariat du Rallye	ASA CORSICA Parc d'Activité de la Gravona Lieu-dit Sinale 20167 TAVACO Tél. : 04.95.21.28.39 Fax : 04.26.07.42.46 Mail : asacorsica@orange.fr PC Course – Tél. 06.89.34.24.81 Mail : asacorsica@orange.fr	Jusqu'au Jeudi 9 mars 2023 du Vendredi 10 mars 2023 au Dimanche 12 mars 2023
Permanence du Rallye - P.C. Course	PC Course MAIRIE ANNEXE DE SARROLA BALEONE	

Tableau Officiel d’Affichage

[SUR SPORTITY](#)

P.C. Presse

PC Course MAIRIE ANNEXE DE
SARROLA
BALEONE

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CORSICA en qualité d'organisateur administratif et technique organise, les 10,11,12 mars 2023 : une épreuve automobile nationale de Véhicules Historiques de Compétition, dénommée :

RALLYE VHC AIACCIU CORSICA SUTTANA

Le présent règlement a été enregistré auprès de la Fédération Française du Sport Automobile, sous le permis d'organisation FFSA **91 en date du 01/02/2023** et a été visé par la Ligue Corse du Sport Automobile sous le visa **01/N/2023 en date du 25/01/2023**

Ce rallye sera jumelé au **RALLYE NATIONAL AIACCIU CORSICA SUTTANA (CPEA)** et empruntera le même parcours

COMITÉ D'ORGANISATION

Voir règlement particulier du Rallye moderne.

1.1. OFFICIELS

Directeur de Course	G. GHIGO	1967	
Adjoints à la Direction de Course	D.BERETTI	20543	
	C.LECA	8021	
	N. BONNET	7422	
	J. BOÏ (Nouveau départ)	27373	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	J. ANDREANI	5820	
Membres du Collège des Commissaires Sportifs	S. CACCAVELLI	6471	
	A. ROSSI	7529	
Délégué à l'Organisateur technique	P. BOÏ	12623	
Directeur de course délégué véhicule Tricolore	S. CASASOPRANA	213012	
Directeurs d'Epreuves Spéciales	N. BASTIANAGGI	2221	
	E. MARTINI	9826	
	P.PELAT	1413	
Commissaire Technique responsable Commissaire Technique nouveau départ Commissaires Techniques	M.RAMU	2629	
	H. PINET	11855	
	D.TURPIN	119028	
	JP FORESTELLO	11620	11620
	V. ROUSTAND	122514	
M.MAIANO	37395		
Chargés des relations avec les concurrents	A. FOTIA	199244	
	I.FORESTELLO	138486	
	V.FATTACCIO	8085	
Médecin chef	B. COURSIMAULT	313768	
Responsable Commissaires			
Responsable Matériel	F. GUICHARD	226980	
Responsable PC Temps	LC CHRONO		
Responsable Géolocalisation	CHRONO CONSULT		
Responsable Transmission	AIXOCOM		
Directeur de Course délégué aux Vérifications Administratives	S. CASASOPRANA	213012	

1.3. VERIFICATIONS

Voir règlement particulier du Rallye moderne,

Les concurrents devront présenter aux vérifications administratives le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets ou, pour les concurrents étrangers, PTH accompagné du visa de l'ASN.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Voir règlement particulier du Rallye moderne, sauf :

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à **20 voitures**. Les demandes d'engagement seront enregistrées chronologiquement jusqu'au plafond de **20**.

3.1.11P. Les droits d'engagement avec géolocalisation sont fixés à :

- **450€** avec la **publicité facultative des organisateurs pour les équipages 100% licenciés à l'ASA CORSICA.**
- **475€** avec la **publicité facultative des organisateurs pour les équipages 50% licenciés à l'ASA CORSICA.**
- **500 €** avec la **publicité facultative des organisateurs pour les autres équipages.**
- **900€** sans la **publicité facultative des organisateurs.**

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Joindre la 1ere page du PTH (Passeport Technique Historique)

3.3.P : ORDRE DE DEPART :

Conforme aux règles spécifiques VHC 2023.

ARTICLE 4P. VOITURES ADMISES

Conforme aux règles spécifiques des rallyes VHC 2023 et au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2023.

ARTICLE 5P. PUBLICITÉ

Voir règlement particulier du Rallye moderne.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

Le **RALLYE NATIONAL AIACCIU CORSICA SUTTANA (CPEA)** représente un parcours de **413.260Km**.

Il est divisé en **3 étapes** et **5 sections**.

Il comportant **13 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **109.310 Km**.

Les épreuves spéciales sont les suivantes :

Vendredi 10 mars 2023 :

♦ **1^{ère} étape : AJACCIO/AJACCIO**

ES 1: GARE DE CARBUCCIA / PERI

6.610 Kms

ES 2 : PERI CAPA

4.490 Kms

ES 3 : AIACCIU

0.750 Kms

Total Kms : 11.85 Kms

Samedi 11 mars 2023 :

♦ **2^{ème} étape : AJACCIO/AJACCIO**

ES 4/7 : PIETROSELLA

5.710 KmsX2

ES 5/8 : COGNOCOLI / PILA CANALE

6.930 KmsX2

ES 6/9 : PILA CANALE / PETRETO

13.350 KmsX2

Total Kms : 51.98 Kms

Dimanche 12 mars 2023 :

♦ **3^{ème} étape : AJACCIO/AJACCIO**

ES 10/12: VALLE DI MEZZANA CAPA

8.450 KmsX2

ES 11/13: SARROLA

14.290 KmsX2

Total Kms : 45.48 Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " itinéraire ".

La découpe de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, parcs de regroupement etc... sont repris dans les carnets de contrôle et le carnet d'itinéraire.

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge atomique, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn (ART 15.1).

Dans le cas de modifications ou de suppressions d'Epreuve Spéciale, les concurrents en seront prévenus aussitôt que possible.

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA. Voir règlement moderne

6.3. CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard FFSA.

6.4. CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Voir règlement particulier du Rallye moderne, sauf :

7.1. DÉPART

Le départ de la 1^{ère} étape sera le **Vendredi 10 mars 15 minutes après le dernier moderne**

Le départ de la 2^{ème} étape sera donné. de minute en minute **dans** l'ordre du classement et après les modernes.

Le départ de la 3^{ème} étape sera donné. de minute en minute **dans** l'ordre du classement et après les modernes.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Voir règlement particulier du Rallye moderne.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement sera effectué selon les règles du règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2022

A l'issue de chaque rallye un classement selon les regroupements suivants :

- Un classement général est publié pour les Groupes 1, 2, 3, 4/5.
- Un classement général est publié pour les Groupes N VHC J, A VHCJ, B VHC J (1982 – 1990)
- Un classement général est publié pour le Groupe Rallye Classic de Compétition (1977 – 1981)

Le vainqueur d'un rallye VHC, ne peut être qu'un concurrent titulaire d'un Passeport Technique Historique ou d'un PTH/N (hors Classic).

ARTICLE 10: PRIX ET COUPES

Il n'y aura pas de dotation en prix.

Des coupes récompenseront tous les concurrents ayant terminés l'épreuve sur le podium d'arrivée.

10.1P. REMISE DES PRIX

Voir règlement particulier du Rallye moderne.